



C O M M U N I Q U E **CONCOURS NATIONAUX D'ENTREE** **AUX CYCLES DE FORMATION D'INGENIEURS** **SESSION 2008**

Il est ouvert au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la recherche scientifique et de la technologie, au titre de l'année universitaire 2008/2009, quatre (04) concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs en **Mathématiques et Physique (M-P)**, en **Physique et Chimie (P-C)**, en **Technologie (T)** et en **Biologie et Géologie (B-G)**.

I/ Conditions d'inscription :

Sont autorisés à participer à l'un des concours :

1) Les étudiants ayant accompli un cycle préparatoire d'entrée aux établissements de formation d'ingénieurs et répondant à l'une des conditions suivantes :

- 1-a)** Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire tunisien au cours de l'année universitaire 2007/2008 et être présenté par l'établissement d'origine.
- 1-b)** Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire étranger au cours de l'année universitaire 2007/2008.
- 1-c)** Avoir accompli la deuxième année d'un cycle préparatoire et ayant été présenté par l'établissement d'origine au titre de l'une des deux années qui précèdent celle pour laquelle le concours est ouvert, à l'exclusion de ceux ayant réussi à un concours précédent et ayant confirmé, dans les délais, leur admission dans l'une des institutions de formation d'ingénieurs.

2) Les étudiants ayant suivi un premier cycle d'une maîtrise scientifique ou technique et répondant à l'une des conditions suivantes :

- 2-a)** Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année du premier cycle d'une maîtrise scientifique ou technique au cours de l'année universitaire 2007/2008, n'ayant redoublé plus qu'une fois en première année d'études universitaires et être présenté par l'établissement d'origine.
- 2-b)** Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires du premier cycle (D.E.U.P.C.) scientifique ou technique obtenu durant l'une des deux années qui précèdent celle pour laquelle le concours est ouvert et n'ayant redoublé plus qu'une fois en première année d'études universitaires.

II/ Liste des pièces à fournir :

- a-** Une fiche de candidature (*) dûment remplie et signée par le candidat ;
 - b-** Une photocopie de la carte d'identité nationale ou une photocopie de la carte de séjour pour les candidats étrangers ;
 - c-** Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence, pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger ;
 - d-** Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat ;
 - e-** Le récépissé d'un mandat d'un montant de quinze (15) dinars libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (CCP n° 617 – 48 Tunis) ;
 - f-** Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année ;
 - g-** Un certificat d'inscription en deuxième année du cycle préparatoire pour les candidats répondant aux conditions de l'alinéa (1-c) de l'article 4 de l'arrêté du 21 février 2005, fixant les conditions de participation aux concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'Ingénieurs ainsi que les modalités de leur organisation.
 - h-** Une attestation de présence délivrée par l'établissement d'origine du candidat datée d'un mois au plus à la date de dépôt du dossier de candidature, certifiant que le candidat suit régulièrement les enseignements de deuxième année de l'année universitaire en cours ; pour les candidats répondant aux conditions de l'alinéa (1-b) de l'article 4 de l'arrêté du 21 février 2005, fixant les conditions de participation aux concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'Ingénieurs ainsi que les modalités de leur organisation.
 - i-** Des copies conformes aux originaux des relevés des notes trimestriels de la deuxième année du cycle préparatoire ;
 - j-** Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en deuxième année.
 - k-** Un certificat d'inscription en deuxième année pour les candidats répondant aux conditions de l'alinéa (2-a) de l'article 4 de l'arrêté du 21 février 2005, fixant les conditions de participation aux concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'Ingénieurs ainsi que les modalités de leur organisation.
- 1) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, et d** .
 - 2) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-b)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f et h** .
 - 3) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-c)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f, g et i** .
 - 4) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (2-a)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f, k**.
 - 5) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (2-b)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f et j**.

L'ensemble des pièces du dossier de candidature doit être placé dans une enveloppe de grand format portant les nom et prénom du candidat ainsi que le type du concours.

Les dossiers de candidature doivent parvenir obligatoirement :

- **Aux établissements d'origine pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a) ou (2-a).**
- **A la Direction Générale des Etudes Technologiques du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie (Rue de Jérusalem, 2098 Radès Médina) pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-b) ou (1-c) ou (2-b).**

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 22 Avril 2008 inclus.

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt sera rejeté, le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi.

III/ Calendrier des épreuves :

Les épreuves des quatre concours sont fixées conformément au calendrier ci-après :

Jour	Heure (Tunisienne)	Concours Mathématiques & Physique (M.P)		Concours Physique & Chimie (P.C)		Concours Technologie (T)		Concours Biologie & Géologie (B.G)	
		Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
Lundi 2/6/2008	08 H	Mathématiques I	4 h	Mathématiques	4 h	Mathématiques	4 h	Mathématiques	3 h
	15 H	Français	2 h	Français	2 h	Français	2 h	Français	2 h
mardi 3/6/2008	08 H	Chimie	2 h	Chimie	3 h	Chimie	2 h	Chimie	3 h
	15 H	Informatique	2 h	Informatique	2 h	Informatique	2 h	Informatique	2 h
jeudi 5/6/2008	08 H	Physique	4 h	Physique	4 h	Physique	4 h	Physique	3 h
	15 H	Anglais	2 h	Anglais	2 h	Anglais	2 h	Anglais	2 h
Vendredi 6/6/2008	08 H	Sciences & techniques de l'ingénieur	3 h	Sciences & techniques de l'ingénieur	3 h	Sciences & techniques de l'ingénieur	5 h	Biologie animale, Zoologie, Physiologie animale Géologie	2 h
	15 H								2 h
samedi 7/6/2008	08 H	Mathématiques II	3 h	-	-	-	-	Biochimie, Biologie cellulaire, Génétique	2 h
	15 H	-	-	-	-	-	-	Biologie végétale, Botanique, Physiologie végétale	2 h

IV/ Centres d'examens :

	Centre	Adresse
1	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Tunis	2, Rue Jawaherlal Nehrou, 1008 Montfleury - Tunis
2	Institut Préparatoire aux Etudes Scientifiques et Techniques	Route de Sidi Bou Said, 2070 La Marsa
3	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur d'El Manar	Campus Universitaire d'El Manar, B.P. 244, 2092 El Manar II
4	Faculté des Sciences de Tunis	Campus Universitaire d'El Manar, 2092 El Manar II
5	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Bizerte	Bizerte, 7021 Zarzouna
6	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Nabeul	El M'razka, 8000 Nabeul
7	Institut National Agronomique de Tunisie	43, Avenue Charles Nicolle, 1082 cité Mahrajène - Tunis
8	Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne	1121 Mograne
9	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Monastir	Rue Ibn El Jassar, 5019 Monastir
0	Institut Supérieur Agronomique de Chott-Mériem	4042 Chott-Mariem
11	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax	Route de Menzel Chaker, km 0.5, B.P. 805, Sfax 3018
12	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Gabès	route de Médenine, 6072 Zrig Gabès
13	Centre de Paris (Mission Universitaire et Educative)	9, Rue Montéra, 75012 Paris

V/ Les programmes des épreuves :

Les épreuves des quatre (4) concours portent sur les programmes définis par l'arrêté des Ministres de l'Enseignement Supérieur, des Technologies de la Communication et de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques du 21 Février 2005, fixant les programmes des épreuves des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs.

VI/ Places ouvertes :

Le nombre de places ouvertes par concours et par établissement sera communiqué ultérieurement.

(*) Les fiches de candidature sont disponibles dans les instituts préparatoires aux études d'ingénieur, les facultés des sciences, la mission universitaire et éducative de Tunisie à Paris et à la direction générale des études technologiques à Radès.